

## SPORTS

sport.union@sonapresse.com

# Reprise difficile pour Biyogo Poko et Göztepe

James Angelo LOUNDOU  
Libreville/Gabon

**V**ENDREDI dernier, la Süper Lig 2019-2020 a repris ses droits (après la trêve imposée par le Covid-19) avec la réception de Trabzonspor par le Göztepe SK au stade Gürsel Aksel. Si les visiteurs se sont imposés (3-1) et ont confirmé leur statut de leader (56 points + 33), la présence d'André Biyogo Poko sur l'aire de jeu, en plus de voir la formation hôte essayer un dixième revers, était l'autre fait de la première rencontre de la 27<sup>e</sup> journée du championnat turc de première division. Un concours de circonstances a, cependant, aidé le milieu de terrain gabonais à disputer son onzième

match de la saison : la sortie prématurée sur blessure de l'attaquant de couloir italien, Stefano Napoleoni (36<sup>e</sup> minute), et le choix de son entraîneur, İlhan Palut, de rééquilibrer son secteur médian. Logiquement, loin de sa plénitude athlétique et positionné devant la défense, on n'a vu que, par intermittence, le joueur harceleur, porteur d'eau et parfois "box to box". Il lui faudra donc faire bien plus pour être un élément de base de Göztepe (8<sup>e</sup> au classement et à 12 longueurs des places européennes) lors des sept sorties restantes.

Ce que devrait continuer d'être Mario Lemina à Galatassaray, opposé hier à Rizespor, au moment où nous mettons sous presse. Idem pour Aaron Appindangoye à Sivasspor (49 points). Lequel reçoit Denizlispor ce soir et est condamné à la victoire, pour rester dans la course pour le titre.



Photo : DR

Comme son équipe, André Biyogo Poko a souffert au cœur du jeu lors du match de reprise de la Süper Lig

## Ecobank Transnational Incorporated 32<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

### Avis de convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente-deuxième Assemblée Générale Ordinaire qui sera suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated, le mardi 30 juin 2020 à 11h00 (heure de Lagos), à Eko Hotels & Suites, 3415 Adetokunbo Ademola Street, Victoria Island, Lagos, Nigeria, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### I – Au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation des Comptes
2. Affectation du Résultat
3. Nomination d'Administrateurs
4. Ratification de la Cooptation d'Administrateurs
5. Renouvellement des Mandats des Commissaires aux Comptes
6. Approbation des indemnités des Administrateurs en fin de mandat

#### II – Au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Annulation de la résolution relative à la consolidation des actions
2. Modification des Statuts

#### Recommandations COVID-19

En raison des problèmes de santé publique importants liés à la pandémie COVID-19, les gouvernements et régulateurs des pays dans lesquels le Groupe Ecobank opère, notamment le Gouvernement Fédéral du Nigeria, le Centre Nigérien pour le Contrôle des Maladies et le Gouvernement de l'Etat de Lagos (l'Etat hôte des réunions) ont émis de nouvelles directives limitant le nombre de personnes pour les rassemblements publics. En tant qu'entreprise citoyenne responsable, ETI entend se conformer strictement à cette restriction en plus des autres mesures de santé et de sécurité applicables. En conséquence, la participation aux Assemblées Générales de cette année se fera principalement par procuration conformément aux statuts de la société et à la loi applicable.

Compte tenu des raisons évoquées ci-dessus, tout actionnaire peut choisir l'une des personnes suivantes comme son mandataire pour le représenter aux Assemblées Générales :

- 1) M. Emmanuel Okocheb (Président du Conseil d'Administration)
- 2) M. Patrick Akinwuntan (Directeur Général, Ecobank Nigeria)
- 3) M. Claytola Olatere (Directeur Général, EDC Securities Limited)
- 4) M. Akeem Oyesole (Directeur Général Starbic Nominees)
- 5) M. Sunny Nwosu (Président de l'Association des Actionnaires Indépendants du Nigeria)

Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, le formulaire de procuration ci-joint dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3281 Corné, Togo, ou l'envoyer par e-mail à AGM@ecobank.com avant la fin de la journée du 26 juin 2020.

Les actionnaires pourront également soumettre leurs questions avant les Assemblées Générales en envoyant un e-mail à AGM@ecobank.com. Les réponses aux questions sur les thèmes clés seront affichées dès que possible sur la page Relations avec les investisseurs du site Web Ecobank ([www.ecobank.com/group/investor-relations](http://www.ecobank.com/group/investor-relations)).

La documentation relative aux Assemblées Générales est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société ([www.ecobank.com](http://www.ecobank.com)), à partir de la date du présent avis.

Lomé, 2 juin 2020

Pour le Conseil d'Administration et P.O.,

Médinet Cassé  
Secrétaire Général

ecobank.com



**Ecobank**  
La Banque Panafricaine